



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
17  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de membres absents : 4

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 18 juin 2024

**OBJET :**

DE-CCAS-24-06-1-03) ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-huit juin à dix-sept heures trente,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 13 juin 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. COMBE, Mme De VINZELLES, Mme GAUVAIN, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HUET, M. POLITZER, Mme TOP.

Pouvoirs : Mme DUPRE (pouvoir à Mme De VINZELLES), Mme JOURION (pouvoir à M. COMBE), Mme LIBERT-ALBANEL (pouvoir à Mme BRÉON), M. MORAINÉ (pouvoir à Mme HUET), Mme SERVIAN (pouvoir à M. POLITZER).

Excusés : M. CHARDON, Mme ETIENNE, Mme HAUCHEMAILLE, Mme MARTIN.

Le Conseil d'administration,

Vu l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les articles L.2312-1 et L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la préparation et au vote du budget ;

Vu le budget primitif du Centre communal d'action sociale pour l'exercice 2024 ;

Vu le compte administratif du Centre communal d'action sociale pour l'exercice 2023 ;

Vu les recettes complémentaires résultant de l'appel à projet de la Conférence des financeurs du Val-de-Marne pour l'année 2024 ;

Vu le projet de budget supplémentaire 2024 ;

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

**ARTICLE UNIQUE** : Approuve le Budget supplémentaire pour l'exercice 2024 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour les deux sections cumulées, à la somme de 41 438,77 €.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON  
Vice-Présidente

*Signé*